Au recteur Frédéric Herman sur l'occupation des locaux de l'UNIL: 30 mai 2024.
Conc : Occupation de vos locaux par des groupes propalestiniens

Monsieur le Recteur,

La section vaudoise de l'Association Suisse-Israël (ASI) s'adresse à vous pour le motif cité ci-dessus. Comme vous pouvez le lire sur notre site internet, notre Association est orientée depuis 1957 vers de bonnes relations de tous ordres entre la Suisse et Israël, ainsi que vers une solution du conflit israélo-palestinien dans les meilleurs délais. En cela, l'ASI se distingue nettement des manifestations plus ou moins violentes et illégales qui salissent présentement la réputation de votre estimé établissement et donnent une piètre image de sa capacité à comprendre et à expliquer l'histoire récente du Moyen-Orient de manière scientifique appropriée.

Nous vous reprochons de manquer de fermeté face à des collectifs qui n'ont rien de démocratique et dont la haine de l'Etat d'Israël (et peut être même l'antisémitisme) cimente un activisme portant sur les sujets les plus divers: grève féminine, mouvement LGBT, anticapitalistes, anticolonialistes, partisans "woke", et soutiens propalestiniens sincères (les seuls vraiment concernés par le sort de Gaza). Vous n'êtes pas sans ignorer que bon nombre d'occupants de vos locaux n'avaient pas le moindre lien avec l'UNIL et que leur présence n'était destinée qu'à soutenir les émeutiers, voire à les financer. Vous êtes allé jusqu'à autoriser une manifestation déjà interdite à l'UNIBE. Chacun de vos pas en arrière a encouragé les activistes à exploiter la situation.

Nous vous reprochons de ne pas savoir expliquer à plusieurs de vos professeurs que leur statut implique un devoir de retenue lorsqu'ils/elles s'expriment par voies d'anathèmes sur l'Etat d'Israël en exploitant leurs positions privilégiées. La liberté d'opinion à laquelle ils/elles ont évidemment droit ne leur permet pas d'engager l'UNIL dans le fanatisme. Nous reconnaissons à votre décharge qu'il est plus facile de contrôler des collaborateurs issus des sciences "dures" (EPFL p. ex.) que des sciences politiques et sociales, mais il ne devrait pas vous échapper que vos activistes ne sont pas représentatifs d'une population vaudoise à laquelle ils font pour la plupart honte. La gestion de ces délicats équilibres repose entre vos mains, et nous pensons que vous n'assumez pas cette responsabilité avec suffisamment d'autorité.

C'est en comparant les événements survenus à ce jour à l'UNIL avec ce qui se passe effectivement dans les autres institutions suisses d'enseignement supérieur que nous constatons votre manque de volonté et peut être votre crainte da la confrontation. Ailleurs, les ultimatums ont été tenus, la menace d'intervention policière s'est concrétisée, mais la confrontation a été évitée car les meneurs ont compris qu'ils faisaient face à des autorités décidées à faire respecter les formes usuelles du dialogue entre gens intelligents. Nous osons espérer que des enseignements pour le futur soient tirés de ces fâcheux événements lausannois.

Enfin, il nous paraît que vous n'avez pas compris l'incompatibilité entre votre gestion démocratique, respectueuse et citoyenne des événements et une négociation avec des individus ne respectant pas les élémentaires règles du dialogue. L'occupation de locaux, le fichage d'étudiants de confession juive et de chercheurs associés à des confrères israéliens dans des projets de recherche civile, rien de ce qu'ont entrepris vos activistes n'a de relation avec les pratiques universitaires usuelles. Quel dialogue avez-vous bien pu trouver avec des activistes qui ne daignent écouter que ce qu'ils répètent eux-mêmes?

Vous avez, Monsieur le Recteur, vécu un véritable déni de démocratie et vous n'avez pas eu la force de le dire à haute voix. Cette démission est malheureuse car elle va ouvrir la porte à d'autres dérives futures, nous le craignons.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre meilleure considération,

[redacted]
Président de la section VD de l'ASI

Dr. Jean Auguste Neyroud
Vice-président ASI